

## Préparation à la dissertation

### 1. Le sujet de dissertation

#### a) L'analyse du sujet

Le sujet porte sur une problématique d'analyse des constitutions et des institutions politiques. La dissertation prend appui sur un ou plusieurs chapitres étudiés en cours. Il faut donc fonder votre analyse sur vos connaissances du cours.

On distingue trois grands types de sujets

- Un sujet question, qui invite à discuter une opinion, qui appelle une réponse argumentée dans un sens positif ou négatif : « Peut on considérer que... ? »  
→ Ces sujets sollicitent une prise de position personnelle. Ils impliquent une argumentation tenant compte de l'opinion que l'on réfute.
- Un sujet définition d'une notion, d'explication d'une formule : « Qu'est ce qu'une Constitution ? »  
→ Ces sujets se prêtent moins que les autres à une organisation argumentative personnelle : ils requièrent surtout un important travail de problématisation en introduction afin de donner de l'enjeu à la question posée.
- Un sujet reliant deux notions : « Régimes parlementaires et présidentiels »  
→ Ces sujets font appel à une explication et à une illustration des deux termes du sujet. Ils requièrent également une bonne analyse du mot « et », ainsi qu'une bonne compréhension de la démarche comparée.

#### b) La formulation de la problématique

A la problématique d'ensemble vue en cours doit se substituer, devant un sujet précis, une problématique particulière : le sujet correspond rarement à une « question de cours » préétablie.

- Même si le sujet comporte une question explicite, on posera les questions préalables suivantes : De quoi s'agit-il ? Que faut-il montrer ? Quel est le problème ?

Il s'agit de problématiser le libellé, c'est-à-dire d'en extraire un ensemble d'interrogations, de manière à construire une argumentation. Il faut donc :

- Identifier et analyser les mots-clés de la consigne
- Repérer les questions implicites, de manière à élargir ou à réorienter la question initiale

L'étape finale consiste à reformuler la problématique en fonction de la conclusion à laquelle on souhaite parvenir.

Exemple : Qu'est-ce-qu'un parti politique?

1. Analyse du libellé

- Un sujet question : la question posée n'appelle pas directement une prise de position. Pour autant, il ne convient pas de s'engager précipitamment dans la recherche d'une définition d'un parti politique et de la poser en introduction. Sans quoi, le reste de votre travail devient non pertinent.
- Les mots clés : un groupe nominal : parti politique
- Des éléments implicites : il y aurait une définition uniforme du parti politique - présumé discutable. L'implicite du sujet est donc de pointer du doigt cette limite et de montrer qu'il n'existe pas « un » modèle de parti politique (voir le point du cours sur les typologies des partis et leurs limites)
- Le sujet appelle donc à dépasser la question posée et à vous interroger sur la pertinence des outils d'analyse traditionnellement utilisés par la science politique pour analyser les systèmes de partis.

2. Formulation de la problématique

Exemple possible :

- dans quelle mesure les typologies classiques des partis politiques permettent-elles de rendre compte des évolutions qui les affectent ?

Pour vous entraîner :

- Quels sont les éléments implicites que l'on doit restituer pour formuler la problématique des sujets suivants ?
  - Le régime politique de la 5<sup>ème</sup> République française
  - Qu'est-ce-qu'un équilibre des pouvoirs ?
  - Constitutions américaine et française
- La question posée par certains sujets (en particulier ceux qui requièrent une demande de définition) ne permet pas d'élaborer une véritable problématique. Vous examinerez ces sujets de dissertation et, après avoir recherché dans leurs mots clés des dissociations servant de point de départ à une argumentation, vous reformulerez la question et indiquerez comment vous hiérarchiseriez vos idées
  - Le référendum est-il un outil démocratique ?
  - Qu'est-ce-qu'un régime politique ?

- Il est souvent nécessaire, pour ajuster la problématique sur laquelle on bâtira le plan, d'aller au-delà de la question posée par le sujet. La recherche des idées se poursuit après l'analyse des mots-clés par une série d'interrogations sur le modèle suivant.

Vous répondez à ces questions après l'analyse du sujet proposé :

Sujet :

La Constitution française : rupture et continuité

Questions :

1. De quel type de sujet s'agit-il ? Faut-il prendre une position personnelle ?
  2. D'après les mots-clés : quel est le thème ? de quoi s'agit-il ?
  3. Le problème porte-t-il explicitement sur un thème du cours ? Un auteur ?
  4. Repérez-vous des éléments implicites ?
  5. Que savez-vous sur le sujet ?
  6. Quelle sera la principale source de vos exemples : quel(s) auteur(s) ? quel(s) ouvrage(s) ? quels exemples d'actualité ?
- Les sujets suivants abordent, deux par deux, le même thème. Cependant, ils diffèrent par leur problématique : indiquez-la clairement :
    1. A) L'équilibre des pouvoirs dans la Constitution de la 5<sup>ème</sup> République  
B) Le Parlement dans la Constitution de la 5<sup>ème</sup> République
    2. A) Comment peut-on définir le régime politique français ?  
B) La distinction régime parlementaire/ régime présidentiel est-elle pertinente ?

## 2) Construire un plan

### a) Le plan d'ensemble

Plusieurs types de plans sont possibles. En voici quelques modèles :

- Le plan dialectique : il correspond au sujet question. Comme son nom l'indique, c'est une sorte de dialogue argumenté entre deux opinions ou thèses différentes, voire opposées. Devant une thèse donnée, trois attitudes sont envisageables : on est plutôt d'accord ; on est plutôt en désaccord ; on ne peut pas trancher  
D'où les stratégies de plan suivantes :

Si l'on approuve : 1. Arguments défavorables possibles 2. Arguments favorables	Si l'on désapprouve : 1. Arguments favorables possibles 2. Arguments défavorables
--	---

Remarque : Dans ces deux cas, le plan s'articule comme une concession : « Certes, on peut admettre que.... Cependant... »)

- Le plan analytique : il correspond plutôt au sujet définition. Il répond à une demande de définition, d'explication :
  1. Repérage des critères possibles de définition
  2. Examen des différents points de vue selon un ordre progressif

Remarque : ce type de sujet ne vous dispense bien entendu pas d'exprimer une opinion personnelle sur le sujet, ni de faire part des positions opposées aux vôtres. Dans ce cas, vous veillerez à distiller ces positions tout au long de votre travail.

- Le plan qui correspond au sujet « mise en relation ». Il s'agit de définir une relation entre deux objets différents. Dans ce cas, il s'agit souvent de montrer que la relation entre ces deux objets est ambiguë, qu'elle ne va pas dans une seule direction.

### b) Le plan détaillé :

L'organisation interne des grandes parties doit être elle-même hiérarchisée en sous-parties et en paragraphes. Elle obéit aux principes suivants :

- Choisir, parmi les idées jetées dans le désordre au cours de la préparation, des arguments, des critères d'analyse et des exemples pertinents
- Ordonner ces éléments : mieux vaut placer en dernier les arguments les plus forts ou les critères d'analyse les plus riches
- Lier ces éléments par des outils d'articulation logique

### 3) Articuler, construire des paragraphes

#### a) Transition et articulation des paragraphes

- Les grandes parties du plan d'ensemble (signalées par un saut d'une ou deux lignes) doivent être liées entre elles par une transition ; le mot ou la phrase charnière a pour double fonction de récapituler ce qui précède et d'amorcer ce qui suit.
  - Dans le plan dialectique (concession) qui correspond aux sujets « question » ou « mise en relation », entre la 1<sup>ère</sup> partie et la 2<sup>ème</sup> partie, il convient de rappeler l'essentiel de ce qu'on vient d'admettre avant d'annoncer, sans donner le sentiment qu'on se contredit, que d'autres arguments plus forts vont être avancés. Plus qu'une opposition, la phrase de transition introduit des restrictions, des nuances, une interrogation sur la vérité de ce qui vient d'être dit
  - Dans le plan analytique qui correspond aux sujets « définition », les transitions doivent toujours signaler : la progression logique (explication, conséquences), les changements de points de vue (dissociation, passage du simple au complexe..)

#### b) Les paragraphes

Ils doivent être liés entre eux par :

« en effet, la raison en est que, donc, c'est pourquoi, si, alors, ainsi, or, mais cependant, en tout cas, en fait, en outre, par ailleurs, d'une part/d'autre part, de même que, ainsi, autrement dit... »

#### c) La construction des paragraphes

Le paragraphe est une étape de l'argumentation. Il contient généralement une idée principale, autour de laquelle s'organise une micro-argumentation

Le paragraphe peut être construit sur une des structures suivantes :

- (1) Idée principale
- (2) Arguments
- (3) Exemple
- (4) Conclusion

- L'introduction d'un exemple : « ainsi, l'exemple de ... montre bien cela »
- L'introduction d'une citation : elle doit être accompagnée du nom de l'auteur et de l'œuvre : « ainsi, X en 1972, dans.... »

#### Pour vous entraîner :

- Construisez pour chacune des idées principales suivantes un paragraphe où elle sera justifiée par un ou plusieurs arguments et illustrée par un ou plusieurs exemples dont vous varierez le mode d'introduction
  - a) On distingue plusieurs modes de scrutin
  - b) Dans la Constitution de la 5<sup>ème</sup> République, le pouvoir exécutif est armé pour l'action

c) Plusieurs limites sont imposées au pouvoir du Président américain

#### 4) Introduire et conclure

- a) L'introduction. Elle doit remplir les trois fonctions suivantes :
- Amener le sujet, de manière à piquer la curiosité du lecteur. On peut partir d'une réflexion générale, ou d'un événement d'actualité, ou encore d'une citation.
  - Indiquer clairement la problématique.
  - Annoncer le plan en indiquant les orientations des grandes parties
- b) La conclusion. Elle remplit les fonctions suivantes :
- Rappeler les conclusions partielles des grandes parties (arguments positifs ou négatifs par rapport aux thèses en présence ; bilan des différents aspects du problème)
  - Se prononcer : il faut prendre position par rapport à la question que l'on s'est proposé de débattre en introduction.
  - Elargir : il s'agit de montrer que la réponse apportée dans votre travail n'épuise pas le problème soulevé par le sujet. On peut élargir par une mise en perspective historique, une question découlant de la réponse qu'on vient de donner ; on peut aussi clore le devoir sur une citation

#### Pour vous entraîner :

- Etudiez l'introduction suivante et repérer les erreurs qu'elle comporte. Apportez les corrections nécessaires pour parvenir à une introduction satisfaisante.

Sujet : L'équilibre des pouvoirs dans la Constitution de la 5<sup>ème</sup> République

#### Introduction à corriger

L'équilibre des pouvoirs n'existe pas dans la Constitution de la 5<sup>ème</sup> République : tout est mis en œuvre pour consacrer les pouvoirs du Président de la République. Nous verrons donc dans un premier temps les prérogatives du Président consacrées dans la Constitution ; puis, dans un second temps, nous étudierons la faiblesse du Parlement.

- Voici un extrait qui pourrait être la conclusion d'une dissertation. A partir du rappel des bilans qu'elle présente, reconstituez le(s) thème(s) et le(s) plan(s) dont elle pourrait être l'aboutissement

« Devant ces incertitudes, beaucoup d'hommes politiques et de spécialistes du droit constitutionnel ont appelé à une 6<sup>ème</sup> République. Mais ils ne sont pas d'accord sur le contenu à lui donner ; les uns militent pour le régime présidentiel, les autres pour un régime parlementaire classique. Il n'y a pas lieu à notre avis, d'élaborer une nouvelle Constitution, l'actuelle a montré des facultés d'adaptation remarquables et a permis au pays d'être toujours gouverné. Le rapport du Comité Balladur et la réforme adoptée en 2008 restent dans cette épure, tout en opérant une profonde révision qui vise à rétablir l'équilibre au profit du Parlement et à adapter la Constitution à son temps sans en modifier la nature » (P. Ardant, B. Mathieu, Institutions politiques et droit constitutionnel)